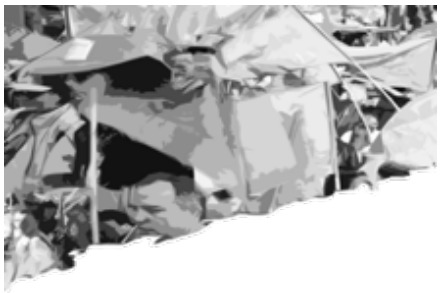

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Cette réunion s'est déroulée de 9h30 à 17h15 en mixte « présentiel-visioconférence » . Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CSAL en « présentiel ».
Il s'agit du 2e Comité Social d'Administration Local (CSAL) organisé à la DISI Sud-Ouest qui remplace le CTL.
Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentant.e.s pour l'Administration :
- Présidente du CSAL,
- Adjoint à la Directrice
- Responsables de division
- Responsables et/ou adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse,

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :
Solidaires :
- Titulaires : Bruno RIGOULET, Pascal GALANO,
- Suppléant-e-s : Nicolas CALVEL, Eddy CHANNAUX
- Expert.e.s : Evelyne LOUBERSAC, Cédric TOFFIN,

CGT CFDT FO : élu-e-s en CSAL

Ordre du jour

1. Organisation des élections des représentants du personnel en conseil médical.
2. Bilan budgétaire 2022 et prévisions 2023.
3. Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023.
4. Bilan des tableaux d'avancement 2022.
5. Bilan des listes d'aptitudes 2022.
6. Statistiques du bilan du télétravail 2022.
7. Déplacement des locaux syndicaux.
8. Questions diverses.

Propos liminaires

Solidaires Finances Publiques a siégé dans cette instance, mais ne considère pas pour autant que le dialogue social est rétabli sereinement au niveau national et local.
Nous ne considérons pas que la page de la colère, des revendications tant sociales que démocratiques est tournée
Nous avons abordé le sujet des retraites, du pouvoir d'achat, mais également notre inquiétude concernant la réforme des comités médicaux.
La Présidente du CSAL n'a pas souhaité répondre sur les sujets nationaux et politiques. Concernant les comités médicaux, elle a indiqué qu'elle apporterait les réponses à nos interrogations dans la suite de l'ordre du jour.
Vous trouverez ci-dessous à télécharger :
- Notre déclaration liminaire

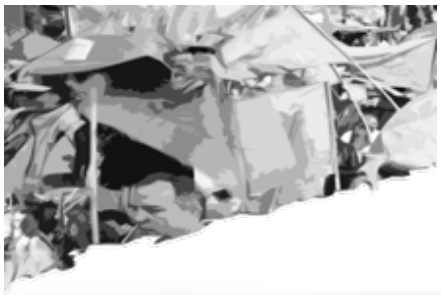

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Organisation des élections des représentants du personnel en conseil médical

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable.
Le conseil médical réuni en formation plénière est une instance consultative paritaire appelée à donner un avis sur l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle, sur le taux d'invalidité qui en résulte ou sur l'attribution d'une allocation temporaire d'invalidité.
Il est également consulté sur l'application des dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite (mise à la retraite pour invalidité).
Le conseil médical siège une fois par mois (le jour varie selon les départements).
Le rôle des représentants au conseil médical est de concourir, avec les autres membres du conseil (médecins et représentants de l'administration), à rendre un avis étayé tout en veillant à la défense des intérêts des agents.
Les représentants élus ont pour rôle :
• d'établir un contact avec l'agent concerné et d'examiner le dossier en amont du conseil dans le respect des règles relatives à la protection des données personnelles et médicales ;
• de participer à l'élaboration d'un avis ;
• de dialoguer avec les médecins et la parité administrative dans le respect des règles de confidentialité ;
• de restituer à l'agent la teneur de l'avis exprimé par le conseil médical.
Au sein de la direction, 15 agents seront élus pour participer aux réunions du conseil médical. À chaque réunion du conseil médical, deux représentants seront convoqués selon l'ordre de la liste définie à l'issue de l'élection. Ainsi, si les deux premiers représentants ne sont pas disponibles, ils seront remplacés par les deux représentants suivants.
Les représentants pourront siéger aux conseils médicaux départementaux situés sur le périmètre géographique de la DISI Sud-Ouest. Ils pourront dans des cas exceptionnels participer au conseil médical ministériel situé à Paris.
Le mandat des représentants au conseil médical débutera le 1er juillet 2023 et s'achèvera le 31 décembre 2026.
La date limite de candidature est fixée au 31 mai 2023.
L'administration permet à tout agent (représentants syndicaux ou non) de candidater pour remplir ce rôle.
L'élection se déroulera lors du CSAL qui se tiendra le 19/06/2023. Les représentants seront élus par les membres titulaires du CSAL. Les résultats seront publiés sur l'intranet local à l'issue des élections.

Solidaires Finances Publiques ne remet pas en cause la bienveillance et les bonnes volontés de nos collègues non militants syndicaux, mais nous nous questionnons sur la formation dont ils vont pouvoir bénéficier. Les interventions et les votes des élu.e.s du personnel influent souvent fortement sur la carrière de nos collègues malades et les décisions prises par ces comités médicaux.
La responsable nous a rassuré sur le fait que les élu.e.s ne devront pas siéger tous les mois dans les 21 départements du ressort de la DISI, mais seulement lorsqu'un dossier de la compétence de notre direction sera à l'ordre du jour.
Malgré cela, il va être très compliqué d'assurer ce mandat dans une direction comme la nôtre.
Pour toutes ces contraintes et ce calendrier plus que serré, **Solidaires Finances Publiques** a décidé de demander un report de la date de candidature. D'autant que les informations arrivent toujours au compte-gouttes à la DISI de la part du bureau du dialogue social. Par exemple que faire si la direction n'obtient pas 15 candidats? La responsable nous a indiqué que cette question a été posée. Ils espèrent une réponse.

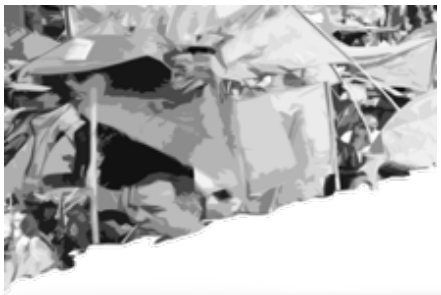

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan budgétaire 2022 et prévisions 2023

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable.

☑ **Budget 2022**

L'IDIV nous a présenté en détail les différents postes de dépenses significatifs du budget 2022. Voici quelques extraits les plus marquants.

« Les dépenses immobilières ont augmenté de 37% entre 2021 et 2022 du fait d'une nouvelle répartition des surfaces et donc des charges de la quote-part de la cité administrative de Bordeaux.

Ce taux de répartition a été acté jusqu'en 2024 minimum, date d'arrivée de nouvelles administrations dans l'immeuble.

Cette hausse est également liée à l'augmentation des contrats locaux de fluides de l'ESI de Poitiers, contrats non pris en charge par SPIB. »

Le tableau ci-dessous illustre en pourcentage l'utilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la DISI Sud-Ouest.

Détail des postes les plus significatifs en programme 156 - Année budgétaire 2022

DGF	%
Frais de mission	7,60 %
Frais de stage	11,26 %
Autres stages (Apprentis – Stagiaires)	1,52 %
PC + écrans	1,59 %
Achats autres matériels informatiques (clés - disques durs - switch – webcam – stations d'accueil .....)	1,03 %
Achat 3 véhicules -2 ZOE–1 Citroën C3	5,81 %
Loyers ALD + entretien véhicules	2,02 %
Carburant	2,12 %
Péages + parking	0,49 %
Assurances véhicules	0,41 %
Contrats + marchés de maintenance	6,03 %
Marché de nettoyage	4,30 %
Fluides	4,17 %
Location copieurs	0,43 %
Coût copies	0,41 %
Quote part cité administrative	38,99 %
Téléphonie mobile	0,47 %
Téléphonie fixe	0,60 %
Location: parking	0,17 %
Prestation logistique (Chaveneau)	10,60 %

Solidaires Finances Publiques : Nous souhaiterions connaitre le taux d'équipement en ordinateurs portables pour les agents de la DISI en 2022?

IP Direction : *« 92% des agents sont équipés. »*

La Présidente a précisé que tous les nouveaux arrivants ne seront équipés que de portables.

Elle a également précisé qu'un chantier conduit par le bureau SI3 étudie la mise en place de poste de travail virtualités pour les développeurs. Les services de développement de la DG à Nantes et la DTNUM seront pilotes sur ce sujet. Cela permettra d'installer ces agents dans leurs nouveaux bâtiments conçus en flex office.

L'extension au reste des utilisateurs de VPN15 se fera progressivement, car cela coute cher.

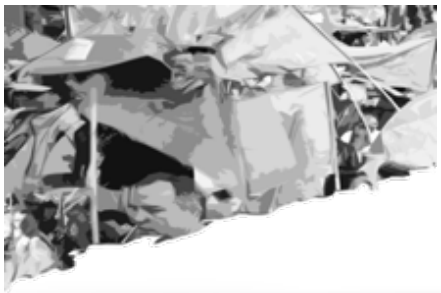

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan budgétaire 2022 et prévisions 2023 (suites)

Solidaires Finances Publiques : Concernant les frais de stage, nous souhaiterions savoir pourquoi à l'ESI 31 les agents sont obligés d'avancer les frais sur les billets d'avion?
L'IDIV a répondu qu'elle allait faire le nécessaire pour remédier à cela.

Solidaires Finances Publiques : Pourquoi le montant des frais de stages est plus faible à Poitiers par rapport à l'effectif que dans les autres ESI ?
La Présidente a répondu ce qui est sûr, c'est qu'ils partent en stage. Je vous rassure. Mais c'est peut-être par rapport au métier, il n'y a pas de service développement à Poitiers.
Adjoint au RESI86 : *« C'est effectivement une partie de ce constat. Mais on a également, si on considère l'INTEX des gens qui étaient en fragilité et que l'on ne voyait pas. Nous avons organisé tous les stages en distanciel, donc pas de frais de stage. On a fait venir également, un bureau métier qui a réalisé des formations sur place. »*

Solidaires Finances Publiques : Concernant le cout de la location des copieurs et des copies, pourquoi tant de disparités entre les ESI?
L'IDIV a répondu qu'en fonction des services les solutions d'impressions sont différentes (ESI, CID excentrées…).
La Présidente a ajouté que c'était une question intéressante. Il faudrait mener une réflexion sur le sujet avec l'arrivée du marché « SOLIMP4 ». En effet, il est probable que les couts vont augmenter. Il serait peut-être pertinent de revoir cela avant de passer les commandes sur ce nouveau marché.
L'IP Direction rappelle « *que l'impression couleur coute 10 fois plus cher que l'impression noir et blanc. C'est un de mes « chevaux de bataille».* »

Solidaires Finances Publiques : Concernant les couts de téléphonie mobile, pourquoi tant de différences en fonction des ESI?
La Présidente a répondu que la différence peut s'expliquer, car il y a plus d'astreintes d'exploitation à Bordeaux et à Poitiers. Il y a aussi des services AT à Bordeaux.

☑ Prévisions 2023
L'IDIV nous a présenté le budget prévisionnel pour 2023 de la DISI.
Il est à noter que la hausse de l'activité EIFI à Poitiers a engendré des frais de logistique qui sont en hausse constante. La DISI a lancé une opération de construction d'un nouveau bâtiment pour accroitre la capacité de stockage afin de réduire ces dépenses.
La hausse des couts des fluides n'épargne pas la DISI Sud-Ouest. Afin de limiter cet impact, la direction a été amenée à demander des compléments budgétaires.

☑ Points de situations sur les véhicules de services
L'IDIV a déclaré. « *En 2022, 2 véhicules électriques et 1 véhicule thermique ont été achetés, à destination de Poitiers et Bordeaux et de la CID12. Ces achats ont été autorisés grâce à la vente prévisionnelle de 4 véhicules (les 4 seront vendus en 2023, à réception des nouveaux véhicules). À ce stade, pas d'achat de nouveau véhicule prévu, mais si comme en 2022, la DG propose* ***un financement, nous nous inscrirons. »***
Le tableau suivant retrace et fait l'inventaire du parc automobile de la DISI.

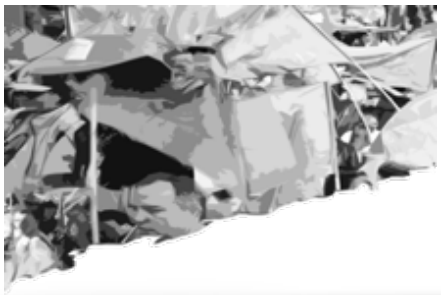

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques D33 Section DISI SUD OUEST

Bilan budgétaire 2022 et prévisions 2023 (suites)

Sites	MODELE	Date de 1 ère mise en circulation	Utilisateurs	Nombre De sites	NB de Km compteur au 31/12/2022	Observations
ESI POITIERS	RENAULT CLIO	21/04/2010	CID 17	10	156 000	Vente prévue en juin 2023
	RENAULT KANGOO	17/10/2008	ESI Poitiers	8	78 974	
	RENAULT TRAFIC	25/01/2012	ESI Poitiers	8	50 551	
	RENAULT MEGANE	31/01/2013	ESI Poitiers	8	160 885	Vente prévue en juin 2023
	RENAULT CLIO	05/02/2013	CID 79	9	87 983	
	RENAULT KANGOO	27/02/2013	CID 17	10	72 594	
	TOYOTA YARRIS	11/12/2013	CID 16	5	96 978	
	RENAULT ZOE LIFE	08/04/2016	ESI Poitiers	8	12 366	
	RENAULT ZOE	20/01/2021	ESI Poitiers	8	16 893	
	RENAULT ZOE	02/08/2022	ESI Poitiers	8	280	
TOTAL	10					
ESI TOULOUSE	RENAULT CLIO	03/02/2007	ESI Toulouse	23	97 340	
	RENAULT CLIO	30/06/2007	ESI Toulouse	23	124 141	
	PEUGEOT 206 utilitaire	11/01/2012	CID 09	8	60 232	
	RENAULT CLIO	15/01/2013	ESI Toulouse	23	120 233	
	KANGOO utilitaire	11/04/2005	CID 65	9	112 698	Vente prévue en juin 2023
	TOYOTA YARRIS	11/12/2013	CID 32	5	58 583	
	RENAULT KANGOO	08/03/2018	ESI Toulouse	23	26 375	
	PEUGEOT 208	14/02/2019	CID 81	10	21 952	
	CITROEN C3	29/08/2022	CID 12	12	675	
	RENAULT ZOE	/	CID 65	9	0	Nouveau véhicule livré en avril 2023 en remplacement du Kangoo
TOTAL	10					
ESI BORDEAUX	RENAULT CLIO III	10/02/2012	CID 24	13	103 398	
	RENAULT CLIO IV	10/01/2013	CID 40	14	118 639	
	RENAULT CLIO	26/02/2013	ESI Bordeaux	29	78 404	
	TOYOTA YARRIS	15/01/2014	ESI Bordeaux	29	106 344	
	TOYOTA YARRIS	18/01/2016	CID 47	6	50 192	
	CITROEN C3	25/06/2020	CID 64	22	40 962	
	RENAULT ZOE	04/03/2021	ESI Bordeaux	29	25 210	
	RENAULT ZOE	/	ESI Bordeaux	29	0	
TOTAL	7					
ESI LIMOGES	RENAULT KANGOO	13/11/2009	CID 23	9	62 194	
	CITROEN JUMPY	02/11/2005	ESI Limoges	7	71 256	Véhicule à vendre en juin 2023
	PEUGEOT BOXER	26/08/2003	ESI Limoges	7	108 408	
	RENAULT MEGANE	22/01/2013	CID 19	11	119 772	Véhicule à vendre fin 2023
	RENAULT MEGANE	22/01/2013	ESI Limoges	7	112 167	
	OPEL CORSA ELECTRIQUE	15/04/2022	ESI Limoges	7	1 794	
TOTAL	6					

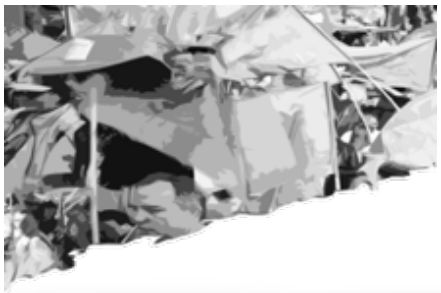

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan budgétaire 2022 et prévisions 2023 (suites)

Solidaires Finances Publiques : Est que vous avez avancé sur le sujet de la mutualisation des véhicules entre administrations ?
L'IDIV a répondu que le logiciel qui doit assurer la gestion du parc interadministration n'est pas encore mis en service.

Solidaires Finances Publiques : Suite au non-renouvellement du parc, comment les CID/ SIL par exemple peuvent faire leur travail ? Est-il envisageable de remettre en place le système de l'indemnitaire IFDD si ces agents utilisent leurs véhicules personnels?
L'IDIV a répondu que l'utilisation du véhicule personnel doit rester exceptionnelle.
La Présidente a ajouté « *ne pas avoir connaissance d'agents dans ce cas. Il y a toujours moyen de se débrouiller pour trouver un véhicule soit en DISI, soit en direction locale.* »
Le RESI33 a ajouté qu'il y a toujours l'option du covoiturage.

Solidaires Finances Publiques est satisfait que de ce qui a été réalisé pour améliorer la sécurité du bâtiment de l'ESI de Poitiers. Initialement la société de sécurité avait été remplacée par une intervention des agents de l'ESI. Suite à notre demande, la Direction Générale est intervenue en mai 2023 pour effectuer un audit afin de renforcer la sécurité. La société titulaire du marché sera sollicitée à la réception du rapport afin d'établir le devis répondant aux préconisations. Le financement sera accordé à la hauteur des prestations autorisées dans le marché.
Dans le même temps, la DG a accepté de financer le renouvellement d'une partie du système de vidéosurveillance de l'ESI de Limoges. Le devis est en cours.

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023

Pendant plusieurs minutes, **l'Inspectrice Divisionnaire et l'Inspectrice de Direction** ont présenté ces bilans à partir d'un rapport très détaillé de 14 pages.

- **Bilan de la formation 2022 - statistiques générales**

	Total Candidatures	Dont e-Formations	Nombre de formations effectivement réalisées par rapport à toutes les demandes reçues	Dont e-Formations réalisées	Formations non réalisées*	Taux de réalisation Toutes Formations	Taux de réalisation Toutes Formations hors E-formations	Taux de non réalisation	Formations en attente de propositions (stock au 31/12 de chaque année)	Formations proposées	Taux de proposition de formations
D33 2020	592	154	498	84	75	84,12 %	94,52 %	13,09 %	19	573	96,79 %
Total PF 2020	3446	655	2934	374	346	85,14%	91,72%	10,55%	166	3280	95,18%
D33 2021	1530	698	1168	409	305	76,34 %	91,23 %	20,71 %	57	1473	96,27 %
Total PF 2021	8785	4631	6005	2301	2429	68,36%	89,17%	28,80%	351	8434	96,00%
D33 2022	2272	1431	1372	790	656	60,39 %	69,20 %	32,35 %	244	2028	89,26 %
Total PF 2022	15075	9388	8947	4853	4731	59,35%	71,99%	34,59%	1397	13678	90,73%

* e-formations inachevées, e-formations non démarrées, absentéisme, suppressions de sessions.

Entre l'exercice 2021 et 2022, on constate une augmentation des demandes pour la DISI SO de 1 530 en 2021 à 2 272 en 2022.

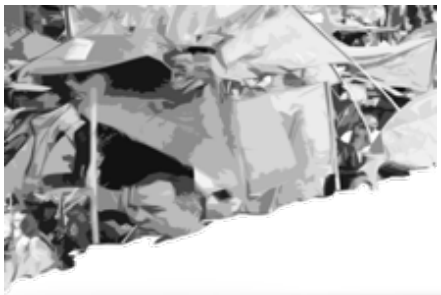

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

La majorité concerne des e-formations pour 63%. L'aspect positif de cette augmentation est un peu minoré par le fait que le taux de réalisation s'est dégradé entre ces deux exercices : de 76% en 2021 à 60% pour l'année 2022. L'ensemble des candidats inscrits ne vont pas jusqu'au bout de leur e-formation.

Solidaires Finances Publiques : Les e-formations obligatoires, c'est-à-dire non demandés explicitement par les collègues, sont-elles comprises dans cet indicateur?

L'administration a répondu que « *l'indicateur incluait l'ensemble des formations proposées à la DGFIP demandées par l'agent ou rendues obligatoires du fait des grandes campagnes de formations lancées au niveau national. Donc, cela peut expliquer, pour certains des agents qu'ils peuvent se sentir, peut-être, un peu moins concernés à suivre ce type de formation.* »

Solidaires Finances Publiques : Des collègues nous font remonter qu'ils préfèrent donner priorité à leurs missions, car ils sont en sous-effectifs, et ils ne prennent plus le temps de se former. Pour les e-formations, ceux qui les réalisent en télétravail en VPN15 n'ont pas le son. Pour certaines par exemple IGPDE, ils doivent utiliser leurs équipements personnels.

L'IDIV a répondu que « *si des collègues n'ont pas pu suivre une formation ou e-formation, il faut qu'ils le signalent à leur chef de service afin de reprogrammer cette formation. Nous avons fait remonter les difficultés de suivre certaines formations en télétravail, mais on se heurte à des difficultés techniques.* »

Solidaires Finances Publiques : Pourquoi le taux de proposition de formation a baissé entre 2021 et 2022 ?

L'IDIV a répondu « *Le taux de proposition de formation, c'est le taux de traitement par la plateforme du nombre de formations qui a été effectué en 2022. Il a diminué, car on était à 15 000 formations en 2022 contre 8 700 en 2021. Et fatalement, ils n'ont pas eu le temps de traiter les 7 000 demandes de formation supplémentaires. 89 %, par rapport au nombre de formations de départ, c'est quand même une grosse couverture des demandes.* »

- **Bilan de la formation 2022 - Plan local de soutien (PLS) DGFiP à la préparation de l'examen qualifiant de Pupitreur Assistant Utilisateur (PAU)**

Données nationales

EXAMEN PAU	TOTAL 2021/2022	TOTAL 2022/2023	Différence en % (C – B) / B	Dont DGFIP 2021/2022	Dont DGFIP 2022/2023	Différence en % (F – E) / E	dont autres Directions 2021/2022	dont autres Directions 2022/2023	Différence en % (I – H) / H	Agents DGFIP participant au PLS 2021/2022 *	Agents DGFIP participant au PLS 2022/2023 *	Différence en % (L – K) / K
Inscrits à l'examen	348	366	5,17%	260	286	10,00%	88	80	-9,09%	112	149	33,04%
Présents à l'examen	253	279	10,28%	198	222	12,12%	55	57	3,64%	100	135	35,00%
Admissibles à l'examen	146	128	-12,33%	114	102	-10,53%	32	26	-18,75%	67	81	20,90%
Admis à l'examen	60	65	8,33%	44	51	15,91%	16	14	-12,50%	31	43	38,71%

* Prise en compte uniquement des agents ayant suivi au moins 3 séances du Plan de soutien ECRIT (Hors préparation à l'oral)

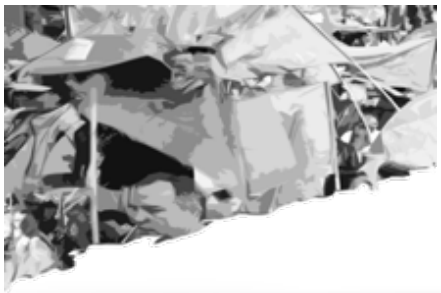

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

Données DISI SO

EXAM QUALIFIANT PAU 2022/2023	Nombre Candidats	Nombre ADMISSIBLES	nombre ADMIS
Nb inscrits **plan local de soutien D33** Y compris bénéficiaires de la seule prépa orale	**32**	**13**	**6**
Nb **agents affectés D33 inscrits PLS y compris prépa orale**	**8**	**1**	**0**

Solidaires Finances Publiques : Comment s'est déroulé le plan de soutien en présentiel ou en distanciel ? Si c'est mixte pouvez-vous nous donner la répartition entre les 2 méthodes et leurs taux de réussite respectifs ?
La Présidente a répondu que « *dans la majorité des cas, c'est en présentiel.* »
L'adjoint au RESI86 a ajouté « *pour Poitiers, c'est essentiellement en distanciel, cela permet de raccrocher des collègues d'autres ESI. Par contre, la séance pratique se fait en présentiel.* »
La RESI31 a indiqué que « *pour l'ESI31, c'est en présentiel.* »
Solidaires Finances Publiques : Pouvez-vous nous communiquer le nombre de PAU nécessaire à former pour combler les emplois vacants de ce type à la DISI SO ? Est-ce que vous avez à votre disposition le nombre de collègues disposant de la qualification PAU dans les DDFIP/DRFIP situées sur le secteur géographique de la DISI SO?
La Présidente a répondu « *Au 31/08/2022 nous étions à **-8 PAU**. Mais cela évolue en fonction des départs et des arrivées. On va faire des fiches de poste et des appels pour combler ces vacances de postes. Cela peut être difficile dans certaines structures de petite taille notamment. Nous sommes contraints par les qualifications PAU.*
J'aimerais bien avoir le nombre de collègues ayant la qualif PAU dans les DDFIP, mais c'est compliqué d'avoir les informations de la part des directions. Dans SIRHIUS, il va y avoir la mise en place d'un référentiel métier, mais je pense que cela n'ira pas jusqu'à la qualification. »
La RESI31 a informé : « *j'ai recruté un cadre A qualifié sur une fiche de poste qui pour revenir à Toulouse avait choisi une affectation dans les services administratifs de la DRFIP31. Donc voilà. Il est revenu dans l'informatique.* »

☆ **Bilan de la formation 2022 - formations globalisées (continues et préparations)**

	2022	Variation 2021/2022	2021	Variation 2020/2021	2020
Nombre de journées	1751,9	2,90 %	1702,5	152,63 %	673,9
Nombre de stagiaires[1]	1457	24,74 %	1168	199,49 %	390
Nombre de jours moyen de formation	1,20		1,46		1,73
Nombre de bénéficiaires[2]	428	2,64 %	417	111,68 %	197
Effectifs	482		487		487
Taux d'accès à la formation	88,80 %		85,63 %		40,45 %

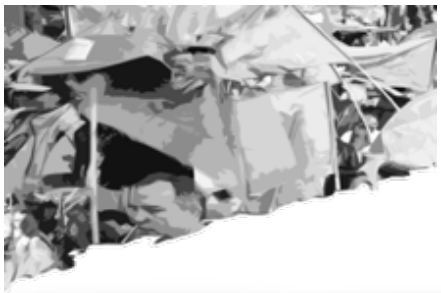

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

L'inspectrice de Direction a déclaré : « *Au titre de 2022, 428 agents de la DISI Sud-Ouest ont bénéficié d'un total de 1751,9 jours de FP, pour 1457 stagiaires formés, soit un taux d'accès à la formation de 88,80 %. Il est ainsi constaté une légère augmentation du nombre de bénéficiaires de stages de formation professionnelle continue et de préparation (concours et examens) par rapport à 2021 (+2,64%).*
Toutefois, en rapprochant ces données par rapport à l'année 2019, l'amélioration est plus nette :
- *+18,95 % de nombre de journées de FPC et préparations,*
- *+15,68 % du nombre de bénéficiaires, c'est-à-dire d'agents ayant suivi au moins 1 action de formation.* »

Formations par corps

Catégorie	Nombre de stagiaires formés[1]	Nombre de journées de formation	Nombre de bénéficiaires[2]	Taux de bénéficiaires par grade
A+	1	0,5	1	0,23%
A	450	629,1	121	28,27%
B	793	943	247	57,71%
C	213	151,9	59	13,79%
Total	**1457**	**1724,5**	**428**	100,00%

1 – stagiaires : 1 même agent peut être comptabilisé plusieurs fois
2 – bénéficiaires : nombre d'agents considérés individuellement, donc comptabilisés une seule fois.

L'inspectrice de Direction a livré l'analyse de l'administration :
Au 31/12/2022 :
- **les A+** (AGFIP, AFIP) représentent **2 effectifs**, soit **0,41 % de l'effectif total** de la DISI Sud-Ouest => ils représentent **0,23 % des bénéficiaires formés**
  Rapprochement entre représentativité du grade et accès à la formation :-0,18 points
- **les A** (AFIP-A, IP, IDIV, cadre A) représentent **126 effectifs**, soit **26,14 % de l'effectif total**
  => ils représentent **28,27 % des bénéficiaires formés**
  Rapprochement entre représentativité du grade et accès à la formation : +2,13 points
- **les B** représentent **269 effectifs**, soit **55,81 % de l'effectif total**
  => ils représentent **57,71 % des bénéficiaires formés**
  Rapprochement entre représentativité du grade et accès à la formation : +1,9 point
- **les C** représentent **85 effectifs**, soit **17,63 % de l'effectif total**
  => ils représentent **13,79 % des bénéficiaires formés**
  Rapprochement entre représentativité du grade et accès à la formation : -3,84 points

La situation des agents de catégorie C demeure défavorable, avec un accès moindre par rapport à la représentativité de ce grade.
Mais cette différence s'est atténuée par rapport à l'année précédente (2021 :-6,46 points)

Solidaires Finances Publiques : Les chiffres donnés étant globalisés, est-ce que les taux de formations à la DISI SO sont uniforme par ESI ?
L'IDIV a répondu que « *cela ne peut pas être uniforme, en fonction des métiers, on n'a pas le même taux de formation. C'est difficile de comparer un établissement à l'autre à partir du moment où ils n'ont pas les mêmes métiers. Les formations spécifiques aux agents de l'EIFI sont réalisées par des prestataires et n'entrent pas dans ces statistiques.*»

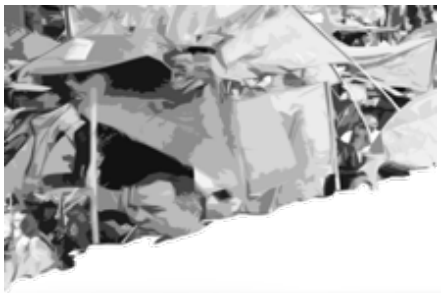

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

Formations par sexe

	Nombre de stagiaires formés[1]	Tx de stagiaires F/H	Nombre de bénéficiaires[2]	Tx de bénéficiaires F/H	Effectifs D33	Part F/H dans les effectfs
Femme	384	26,36 %	124	28,97 %	146	30,29 %
Homme	1073	73,64 %	304	71,03 %	336	69,71 %
Total	1457	100,00 %	428	100,00 %	482	100,00 %

Les femmes qui représentent **30,29 % des effectifs** de la DISI Sud-Ouest constituent **28,97% des bénéficiaires** d'un stage ou d'une préparation (**-1,32 points**).

☆ Bilan de la formation 2022 - formations continues

	2022	2021	2020
Nombre de journées	1664,1	1615,9	607,6
Nombre de stagiaires[1]	1382	1116	340
Nombre de jours moyen de formation	0,83	0,69	1,79
Nombre de bénéficiaires[2]	424	414	178
dont agent de catégorie A+	1	3	1
dont agents de catégorie A	120	115	55
dont agents de catégorie B	244	230	85
dont agents de catégorie C	58	66	37
Effectifs	482	487	487
Taux d'accès à la formation (Nb bénéficiaires/effectif DISI)	87,97 %	85,01 %	36,55 %

Nb de formations différentes[3]	209	196	115

1-Nbre total de stagiaires (1 agent peut être comptabilisé plusieurs fois)
2-Nbre d'agent ayant suivi au moins 1 action de formation
3-cela correspond au nombre de codes stage différents

Formations par thème

2022	Nombre total d'agents* ayant suivi un stage	Dont en e-formation	Nombre de stages différents	Dont en e-formation	Dont stages constructeurs
Stages informatiques	490	114	120	5	31
Formations transverses et stages métiers hors informatique[1]	515	392	64	31	0
Stages Management et organisation	11	0	6	0	0
Stages CHS et Conditions de Vie au Travail	366	277	14	3	0
TOTAL	**1382**	783	**204**	39	31

*un agent peut être comptabilisé plusieurs fois
[1]GRH, BIL, FCE, GEN…

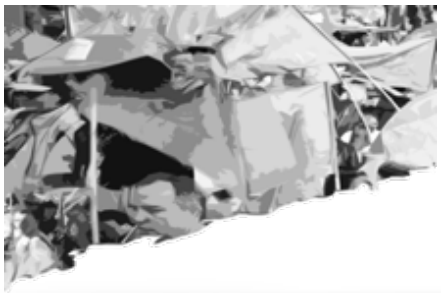

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

Les agents de la DISI Sud-Ouest ont suivi **plus de stages autres qu'informatiques** au titre de l'année 2022, tout comme l'année précédente. Il est toutefois important de signaler que la majorité des formations proposées et regroupées sous l'item « Formations transverses et stages métiers hors informatique » sont des e-formations issues de grandes campagnes nationales.

☆ Bilan de la formation 2022 - préparations concours et examens

	2022	2021	2020
Nombre de journées	79,8	76,6	66,3
Nombre de stagiaires[1]	72	48	50
Nombre de jours moyen de formation	1,11	1,60	1,33
Nombre de bénéficiaires[2]	31	24	35
dont agents de catégorie A	7	4	5
dont agents de catégorie B	15	16	18
dont agents de catégorie C	9	4	12
Effectifs	482	487	487
Taux d'accès à la formation (Nb bénéficiaires/effectif DISI)	6,43 %	4,93 %	7,19 %

1-Nbre total de stagiaires (1 agent peut être comptabilisé plusieurs fois)
2-Nbre d'agent ayant suivi au moins 1 action de formation

Nombre d'agents inscrits aux préparations

Concours	Nombre d'agents inscrits 2022	Nombre d'agents inscrits 2021	Nombre d'agents inscrits 2020
Préparation IPFIP 2023	2	2	2
Préparation IFIP ADM/PSE/ANALYSTE 2023	1	3	3
Préparation EPA 2023	5	7	5
Préparation CIN 2023	1	1	1
Préparation CIS 2023	5	2	9
Préparation CPFIP 2022	8	6	8
Préparation B Prog 2022	1	0	0
Total	23	21	28

Nombre d'agents inscrits aux examens et / ou concours taux de réussite

Concours millésime 2022-2023	Nombre d'Inscrits	Nombre Admissibles	Nb Admissibles / Nb Inscrits	Nombre Admis	Nb Admis / Nb Inscrits
IPFIP 2023	0	0	0,00 %	0	0,00 %
IFIP PSE 2023	2	1	50,00 %	1	50,00 %
IFIP ANALYSTE 2023	5	2	40,00 %	2	40,00 %
IFIP 2023	6	0	0,00 %	0	0,00 %
EPA 2023	10	1	10,00 %	0	0,00 %
CPFIP 2022	14		0,00 %	2	14,29 %
CFIP 1ere Classe 2022	11		/	0	0,00 %
CFIP 2023	2	0	0,00 %	0	0,00 %
CIS 2023	8	3	37,50 %	1	12,50 %
B PROG 2022	2	1	50,00 %	1	50,00 %
TGC 2023	1	1	100,00 %	1	100,00 %
PAU[1]	8	1	12,50 %	0	0,00 %

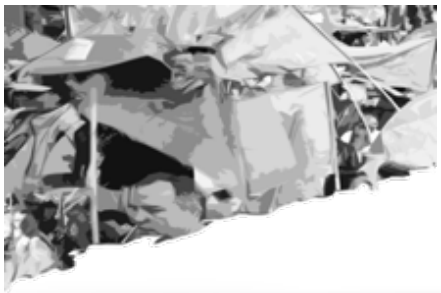

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

Au titre de 2022, le nombre d'agents de la DISI Sud-Ouest inscrits à un concours a augmenté par rapport à 2021 (passant de 65 à 69). Le taux global d'admission était de 7,7% en 2021 et s'élève en 2022 à 11,6% des inscrits.

Solidaires Finances Publiques : Comment expliquez-vous qu'il y ait eu peu d'inspecteurs à la DISI SO qui se présentent au concours d'IP ?
La Présidente a répondu que « *les agents souhaitent de moins en moins faire une mobilité géographique. C'est une question de préparation et puis surtout de comprendre ce qu'on attend d'eux. C'est-à-dire qu'on n'attend pas qu'ils arrivent en tant que technique, mais plutôt avec une vue de management. La préparation est peut-être à revoir. En tout cas, on est prêts à aider au maximum les personnes qui souhaitaient préparer le concours. Pour nos agents internes, c'est important aussi qu'on ne leur casse pas les perspectives possibles d'évolution de carrière.* »

Nombre d'agents absents par type de formations (DGFIP) en présentiel 2022

	Nombre d'agents absents	Nombre d'agents inscrits	Taux d'absentéisme
Formation continue	5	377	1,33 %
Préparation concours	9	67	13,43 %
Total	14	444	3,15 %

Les taux d'absentéisme ont sensiblement diminué par rapport à 2021, notamment sur les préparations de concours (passant de 50,94 % à 13,43%). Tendanciellement, pour 2021 et 2022, ce sont surtout les agents de catégorie C qui ont été absents des actions de formation.

Solidaires Finances Publiques : Sur l'absentéisme, nous souhaitons savoir si les collègues qui avaient été absents lors de formations en 2021 avaient pu se réinscrire en 2022, ou alors si vous les aviez écartés du fait de leur absentéisme ?
La Présidente a répondu« *non nous n'avons pas donner cette consigne.* »
L'inspectrice de Direction a ajouté « *il y a des impondérables personnels. Les agents sont acteurs de leurs inscriptions, ils peuvent la renouveler en fonction des places disponibles.* »

Les exclus de la formation

Catégorie	du 01/01/2020 au 31/12/2022*	Du 01/01/2019 au 31/12/2021*	Du 01/01/2018 au 31/12/2020
A+			1
A		3	7
B	6	6	15
C	11	6	16
TOTAL	17	15	44

Solidaires Finances Publiques : D'après les chiffres, il y a 17 collègues entre 2020 et 2022 qui n'ont suivi aucune formation, même les e-formation obligatoires? Est-ce qu'il y a une typologie particulière de ces agents ?
La Présidente a répondu« *Oui c'est exact. La formation est abordée avec chaque agent lors de son entretien d'évaluation annuel avec son chef de service. Nous ne pouvons pas répondre en séance, nous allons analyser la liste, et nous reviendrons vers vous.*»

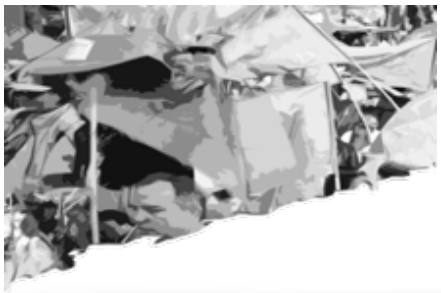

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan de la formation 2022 et plan local de formation 2023 (suites)

☆ **Bilan de la formation 2022 -Recours au compte personnel de formation (CPF) et au congé de formation professionnelle**

En 2022, 11 agents ont demandé à mobiliser des heures de **CPF**, pour un total de 192 heures. **Trois refus** ont été prononcés au motif que la formation demandée n'était pas éligible. En **2021**, **3 agents** avaient demandé à mobiliser des heures de **CPF**, pour un total de 57 heures : **aucun refus** n'avait été prononcé.

Solidaires Finances Publiques : Pour le CPF, est-ce que les conditions d'utilisation sont toujours soumises à la préalable consommation totale du compte épargne temps (congés personnels) de l'agent qui souhaite en bénéficier ?
L'inspectrice de Direction a répondu« *Dans la majorité des cas oui, mais il y a certaines formations qui peuvent être faites même si il reste des jours sur le CET. Il y a une note sur ce sujet. Nous allons vous la transmettre.* »

En 2022, 1 agent a bénéficié d'un **congé de formation professionnelle**, à hauteur de 223 jours. **Aucun refus** n'a été prononcé. **En 2021, 1 agent** avait bénéficié d'un congé de formation professionnelle, à hauteur de 54 jours indemnisés et **aucun refus** n'avait été prononcé.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, chaque agent doit avoir la possibilité de se former. Ils doivent pouvoir accomplir leurs missions dans de bonnes conditions et en restant un niveau technique optimal. Le cas échéant, ils doivent pouvoir prétendre à des évolutions de carrières en accédant facilement aux préparations de concours et de qualifications informatiques.
La formation et ses frais doivent être pris en charge en intégralité par la DGFIP. Les collègues ne doivent pas avoir à utiliser leur matériel personnel pour suivre les e-formations. C'est à l'administration de leur fournir des équipements multimédias et un accès à internet suffisant.
L'administration doit être à l'écoute de chaque collègue, pour leur trouver les meilleures formations adaptées à leurs métiers et à leurs perspectives d'avenir professionnel.
Aucun collègue ne doit être exclu de la formation professionnelle, car c'est un droit de chaque agent qui doit être garanti par l'État employeur.

Bilan des tableaux d'avancement 2022

Les tableaux d'avancement concernent à la DGFIP les agents appartenant aux corps des contrôleurs, et des agents administratifs ou techniques. Ils permettent le changement de grade sans passer de concours, aux agents sélectionnés selon des critères d'anciennetés modulés par leurs manières de servir au travers de l'évaluation annuelle. Du fait des lignes directrices, les TA de grade ne sont plus soumis en CAP Nationales compétentes.
La Plage d'Appel Statutaire (PAS) recense les agents remplissant les critères de sélection, et la Plage Utile à la Sélection (PUS) détermine le nombre de bénéficiaires en fonction des budgets alloués par la DGFIP et son ministère consacrés à cette promotion interne : le ratio pro/pro.
Depuis de nombreuses années, la PUS se réduit drastiquement par la baisse du ratio pro/pro à cause de l'austérité. Les volumes de promotion en TA doivent être augmenté pour augmenter le pouvoir d'achat : nous demandons le rapprochement de la PUS ver la PAS.

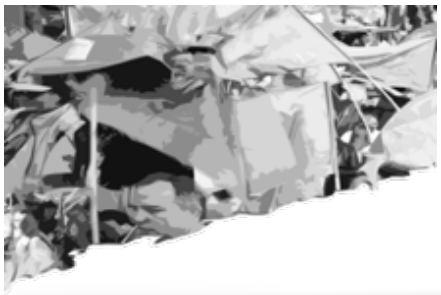

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan des tableaux d'avancement 2022 (suites)

L'inspectrice divisionnaire a présenté les 8 tableaux d'avancement concernant les cadres B et les cadres C.

☆ **Bilan national**

2190 agents de la **catégorie B** (sur **13991**) ont bénéficié d'une promotion par TA, selon la répartition suivante : **1119** promus au grade de contrôleur principal (sur **9916**) et **1071** promus au grade de contrôleur 1re classe (sur **4075**).

38 agents de la **catégorie B technique géomètre** (sur **180**) ont bénéficié d'une promotion par TA, selon la répartition suivante : **15** promus au grade de géomètre principal (sur **137**) et **23** promus au grade de géomètre (sur **43**).

857 agents de la **catégorie C administrative** (sur **5160**) ont bénéficié d'une promotion par TA, selon la répartition suivante : **841** promus au grade d'agent administratif principal de 1re classe (sur **5095**) et **16** promus au grade d'agent administratif principal de 2e classe (sur **65**).

82 agents de la catégorie **C technique** (sur **421**) ont bénéficié d'une promotion par TA, selon la répartition suivante : **61** promus au grade d'agent technique principal de 1re classe (sur **367**) et **21** promus au grade d'agent technique principal de 2e classe (sur **54**).

☆ **Bilan DISI Sud-Ouest**

	TA Contrôleur Principal						TA Contrôleur 1ère classe					
	2022		2021		2020		2022		2021		2020	
	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale
Nombre agents sur la PAS	90	9916	68	9931	56	10072	40	4075	39	5222	31	3875
Nombre d'agents promus	12	1119	4	834	4	755	12	1071	6	1085	10	1065
% agents promus	13,33 %	11,28%	5,88 %	8,4 %	7,1 %	7,5 %	30 %	26,28%	15,38 %	20,78 %	32,25%	27,50 %

	TA AAP1						TA AAP2					
	2022		2021		2020		2022		2021		2020	
	D33	National e	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	National e
Nombre agents sur la PAS	14	5095	17	6771	11	4639	0	65	0	84	0	84
Nombre d'agents promus	1	841	5	1117	0	719	0	16	0	23	0	26
% agents promus	7,14 %	16,5 %	29,41%	16,50%	0%	15,5%	0 %	24,61 %	0%	27,38%	0 %	30,95 %

	TA ATP1						TA ATP2					
	2022		2021		2020		2022		2021		2020	
	D33	National e	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale	D33	Nationale
Nombre agents sur la PAS	8	367	8	466	1	317	1	54	2	82	0	73
Nombre d'agents promus	1	61	1	77	0	49	0	21	1	26	0	24
% agents promus	12,5 %	16,62 %	12,5 %	16,52 %	0%	15,45%	0 %	38,89 %	50 %	31,70 %	0 %	32,87%

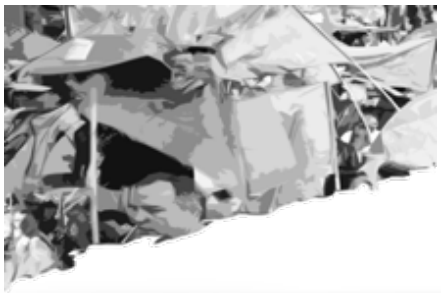

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan des listes d'aptitudes 2022

- **Liste d'aptitude de C En B**
- **Bilan national**

	hommes	%	femmes	%
PAS	6208	38,20%	10057	61,80%
candidats	1321	41,20%	1882	58,80%
proposés classés	255	39,80%	386	60,20%
promus	196	39,9%	295	60,1%

- **Bilan DISI Sud-Ouest**

La Directrice de la DISI Sud-Ouest a demandé à chaque responsable d'établissement informatique (ESI) de classer leurs candidats en 2 groupes selon les critères définis pour cette nouvelle sélection par liste d'aptitude, à savoir :
- la prise en compte des évaluations formalisées dans les comptes-rendus d'entretien professionnel des 5 dernières années
- l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur
- l'aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique
- le parcours professionnel
Les responsables d'ESI ont proposé à chacun de leurs candidats de les recevoir, afin de leur présenter les nouvelles modalités , les attendus et les conséquences de cette sélection.
Lors d'une réunion avec l'ensemble des chefs d'ESI, la directrice a comparé les différents dossiers pour ne proposer « classés » que les tout meilleurs d'entre eux. Elle a rappelé que les agents devaient adopter une attitude proactive dans leur démarche de promotion. La potentialité pour cette promotion étant de 2 dossiers, la directrice a souhaité sélectionner suffisamment d'agents, notamment en cas de réussite à un concours.
*De l'examen des différentes candidatures, **il ressort que 4 dossiers** remplissaient les différents critères pour être proposés « classé ».*
Pour interclasser ces 4 candidatures, la directrice a apprécié la qualité de ces dossiers en comparant leurs différentes qualités professionnelles et personnelles, leur investissement, leur volonté à devenir cadre B en acceptant notamment une mobilité fonctionnelle et/ou géographique et leur capacité d'adaptation.

	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Plage d'appel statutaire	32	44,44 %	40	55,56 %	**72**
Candidats	11	73,33 %	4	26,67 %	**15**
Proposés classés	3	75,00 %	1	25,00 %	**4**
Promus	1	50,00 %	1	50,00 %	**2**

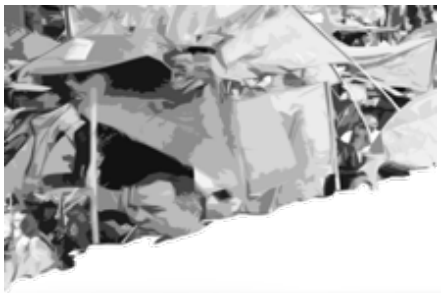

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Bilan des listes d'aptitudes 2022 (suites)

Liste d'aptitude de B En A

Bilan national

4 potentialités de promotions étaient disponibles pour les 7 DISI.

Bilan DISI Sud-Ouest

La directrice de la DISI Sud-Ouest a demandé à chaque responsable d'établissement informatique (ESI) de classer leurs candidats en 2 groupes selon les critères définis pour cette nouvelle sélection par liste d'aptitude, à savoir :

- la prise en compte des évaluations formalisées dans les comptes-rendus d'entretien professionnel des 5 dernières années

- l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur

- l'aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique

- le parcours professionnel

- l'expérience du candidat témoignant de son adaptabilité

- volonté de progresser (candidats ayant pris des responsabilités croissantes et qui ont progressé dans un nouveau grade en privilégiant la voie des concours ou des examens professionnels)

- le parcours utile

Les responsables d'ESI ont proposé à chacun de leurs candidats de les recevoir, afin de leur présenter les nouvelles modalités , les attendus et les conséquences de cette sélection.

Lors d'une réunion avec l'ensemble des chefs d'ESI, la directrice a comparé les différents dossiers pour ne proposer « classés » que les tout meilleurs d'entre eux. Elle a rappelé que la très forte sélectivité de cette promotion nécessitait que les agents devaient absolument adopter une attitude proactive dans leur démarche de promotion.

*De l'examen des différentes candidatures, **il ressort que 1 dossier** remplissait les différents critères pour être proposé « classé ».*

	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Plage d'appel statutaire	106	65,84 %	55	34,16 %	**161**
Candidats	6	46,15 %	7	53,85 %	**13**
Proposés classés	0	0,00 %	1	7,69 %	**1**
Promus	0	0,00 %	0	0,00 %	**0**

Solidaires Finances Publiques regrette la suppression des CAPL qui garantissaient une « certaine » transparence dans la sélection des agents.
Malgré l'augmentation du nombre d'agents remplissant les conditions statutaires, il faut noter une nette diminution des candidatures des agents de la DiSI Sud-Ouest, vraisemblablement due à la conjugaison d'une très faible potentialité de promotion et du haut niveau d'exigence des critères de sélection.
L'ascenseur social est en panne et n'est pas prêt à repartir !

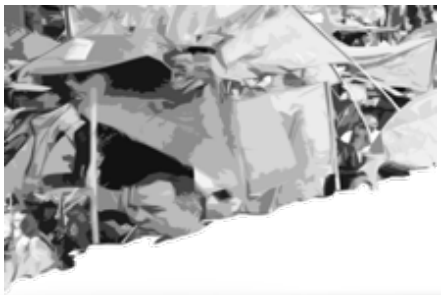

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Statistiques du bilan du télétravail 2022

L'inspectrice divisionnaire a déclaré *qu'elle ne disposait pas pour l'instant des statistiques et bilans nationaux. Ce point concernant le télétravail sera traité en détail lors d'un prochain CSAL.*
La situation du télétravail à la DISI Sud-Ouest au 31 décembre 2022 affiche 31,02 % de contrats réguliers et 64,08 % de contrats ponctuels. La répartition entre le taux de télétravail contractualisé et le ponctuel a évolué depuis 2021.
Nous sommes passés de 36,95 % à 31,02 % pour le télétravail régulier et de 27,51 % à 64,08 % pour le ponctuel.

Télétravail au 31/12/2022

Télétravail régulier			
Nombre de Jours	152	% d'agent ayant un contrat de TT régulier	31,02 %
0,5	1		0,20 %
1	54		11,02 %
1,5	1		0,20 %
2	58		11,84 %
3	33		6,73 %
4	4		0,82 %
5	1		0,20 %
Télétravail ponctuel			
Nombre de contrats de TT Ponctuel	314	% d'agent ayant un contrat de TT ponctuel	64,08 %

Solidaires Finances Publiques et les autres OS ont fait remarquer à la direction qu'une grande partie des agents ne sont pas équipés de suffisamment de matériel webcam, micro, et casques. Ainsi, ils ne peuvent pas utiliser les outils collaboratifs dans de bonnes conditions. Le collectif de travail s'en trouve fragilisé.
La direction a pris note de ces manques, et a proposé d'y remédier en recensant les besoins, et en finançant l'achat de ces équipements sur le budget de la Formation Spécialisée.

Déplacement des locaux syndicaux

Les organisations syndicales de la DISI Sud-Ouest avaient demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour de ce CSAL.
L'Inspecteur Principal de la direction a déclaré : « *ce point n'est plus un sujet, car finalement le local syndical ne bougera pas.* »
La Présidente a complété : « *L'arrivée de nouveaux agents nous oblige dans un contexte de manque de place, à réfléchir comment réorganiser l'installation des services. On doit se préparer pour la rentrée de septembre.* »
Le RESI33 a ajouté : « *la première étape de concertation se termine avec un ensemble de projets. Cette étape a permis d'établir par étage des propositions d'aménagements. Nous étudierons la réalisation par la suite. Nous devons rencontrer les OS « locales » sur ce sujet le 30/05. Nous avons prévu de présenter une fiche d'impact lors d'une FS.*»

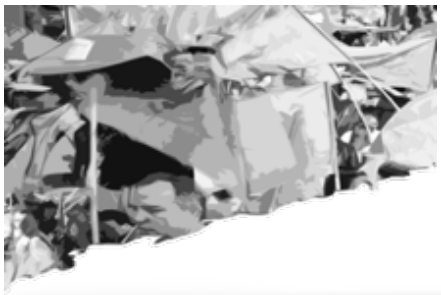

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Questions diverses

☑**Solidaires Finances Publiques** ***«Pourquoi le point 7 relatif à l'égalité professionnelle femme-homme a disparu de l'ordre du jour ?»***

L'Inspectrice Divisionnaire a répondu **: « On vous le présentera** *dès que nous disposerons de ce bilan. Nous allons sans doute organiser un CSAL sur le dernier trimestre 2023. On vous présentera dans ce cadre, le bilan télétravail national et local, et le bilan égalité femme-homme.»*

☑**Solidaires Finances Publiques** ***« Est-ce que vous disposez du certificat de mise en conformité concernant « l'accident de fenêtre » qui a blessé une collègue de l'ESI Toulouse ?»***

La RESI31 a répondu **: «** *le courrier a été envoyé à la DRFIP31. Il faut savoir qu'un agent a ouvert la fenêtre hier et a trouvé un léger jeu. La société est passée immédiatement pour effectuer des vérifications complémentaires. Il a signalé que cet accident de service a entrainé un arrêt de travail de 3 semaines. »*

☑**Solidaires Finances Publiques** ***« Est-ce qu'il va y avoir une fiche d'impact par rapport au réaménagement des bureaux que vous avez faits entre l'AT et les bureaux mitoyens en FS ?»***

La RESI31 a répondu **: «** *Je n'avais pas prévu de faire une fiche d'impact. L'ergonome est passé hier. Je n'ai pas encore le rapport. Il n'a pas relevé de difficultés particulières mis à part des collègues qui étaient un peu éloignés des fenêtres. L'acquisition d'un lampadaire sera sans doute proposée lors de la prochaine FS. Nous aborderons ce sujet lors de préparation de la FS avec les OS locales. »*

☑**Solidaires Finances Publiques** ***« des collègues nous ont fait remonter qu'ils souhaiteraient bénéficier de la prime spéciale d'installation réservée à l'IDF et à la métropole lilloise. Vu le coût des logements dans la métropole de Bordeaux, pouvez-vous demander l'extension de ce dispositif qui permettrait de rendre l'installation plus attractive des cadres B et C, ou même des cadres A en début de carrière ? »***

La Présidente a répondu **: «** *Je note cette question et je la poserai la question à la DRFIP33.*

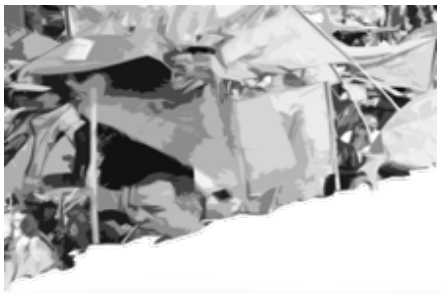

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Solidaires Finances Publiques D33
Section DISI SUD OUEST

Solidaires Finances Publiques - la force du nous

BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion est annuelle. Elle peut se faire directement en ligne sur notre site national ou auprès de l'une ou l'un de nos 2 300 correspondantes et correspondants.

Tu peux payer en plusieurs fois, y compris en ligne.

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement.

Section : .....

Renseignements

☐ Monsieur ☐ Madame

PRÉNOM : ..... NOM : ..... d'usage

DATE : ..... de naissance

N°DGFiP : ..... (6 chiffres) N°ANAÏS : ..... (10 chiffres)

Cadre : ..... Grade : ..... Échelon : .....

Syndicat national Solidaires Finances Publiques
BOITE 24, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS
TÉL. 01.89.16.48.49
contact@solidairefinancespubliques.org
solidairefinancespubliques.org

Nous entendons un certain nombre de collègues dire qu'ils n'ont pas besoin d'un syndicat et qu'un syndicat ça ne sert à rien ! Tu fais peut-être partie de ces collègues.

Prends le temps de lire ce petit dépliant et ainsi comme de très nombreux collègues, tu comprendras qu'être syndiqué aujourd'hui est une nécessité et adhérer à Solidaires Finances Publiques

une évidence !

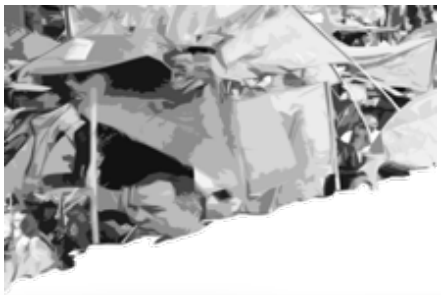

CSAL
DISI Sud-Ouest
25 mai 2023

Calendrier des prochains CSAL

Les prochains CSAL de la DISI Sud-Ouest sont prévus le 19/06/2023 et le 05/07/2023.

Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.

- Pour recevoir nos informations,
- Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
  - contact@sfpd33.fr
  - solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
  - 06.65.69.94.07
- Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :
  - https://solfipinformatique.org Portail Internet Des Disi Et Des Services Informatiques
  - https://forum.solfipinformatique.org Forum sur inscription.

https://sections.solidairesfinancespubliques.info/d33